Celui qui dupe la femme d’un homme ou son esclave n’est pas des nôtres !

Abû Hurayrah (qu'Allah l'agrée) relate que le Prophète (sur lui la paix et le salut) a dit : « Celui qui dupe la femme d’un homme ou son esclave n’est pas des nôtres ! »
[Authentique] [Rapporté par Abû Dâwud]

Ne suit pas notre voie et n’est pas sur notre chemin : Celui qui s’efforce de corrompre l’épouse d’un homme, que le corrupteur soit un homme ou une femme. Cette personne lui évoque tous les défauts de son époux et ses écarts de comportements afin de la pousser à se révolter contre lui et qu'il la divorce ou qu'elle demande le divorce. [Il en est] de même de celui qui corrompt un esclave et s'efforce de le pousser à la rébellion contre son maître et au mauvais comportement à son égard. Tout cela fait partie des agissements du diable.

https://sunnah.global/hadeeth/fr/show/8884

النجاة الخيرية
ALNAJAT CHARITY
لجنة الدعوة الإلكترونية
EDC E-Da'wah Committee